## NON-CONTENTS:

## Les honorables messieurs

Prowse, Gowan, MacInnes Abbott, (Burlington), Read (Quinté), Grant, Allan, Guévremont, Masson, Reesor, Howlan, Merner, Ross, Kaulbach, Miller, Scott, Almon, and Model Botsford. Kaulbach, Miller, Boucherville, de, McCallum, Montgomery, Smith,
McDonald (C.B.), Montplaisir, Stevens,
McKindsey, Murphy, Sullivan,
Macdonald Ogilvie, Sutherland, Carling, Casgrain, Clemow, Sutherland, Ogilvie, DeBlois, Macdonald (Victoria, C.B.), Perley, Vidal.—39. Dever. Glasier,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, elle a été aussi sur la même division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été

résolue dans l'affirmative, et

La Chambre conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

## (En comité.).

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à dix-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article dix-neuf a été lu et amendé comme suit:

Page 7, ligne 44, après "et" insérez: "aussi, en tant qu'elles s'appliqueront " aux territoires formant les divisions électorales mentionnées à l'annexe du présent "Acte, les dispositions."

L'article vingt a été lu et agréé.

Les paragraphes un à neuf inclusivement de l'annexe du dit bill ont été lus et adoptés.

Ordonné, que le paragraphe dix soit retranché et remplacé par le suivant:

" 10. Le district électoral de Moose-Jaw se composera de cette portion du dis-"trict provisoire d'Assiniboïa bornée à l'est par la ligne tirée entre les rangs vingt-"trois et vingt-quatre à l'ouest du second méridien initial, à l'ouest par la ligne "tirée entre les rangs six et sept à l'ouest du troisième méridien initial, au sud par " la ligne frontière internationale ou le quarante-neuvième parallèle de latitude, " et au nord par la neuvième ligne de rectification, tous dans le système d'arpentage " des terres fédérales; et ce district électoral élira un député."

Le onzième paragraphe de la dite annexe a été lu et retranché.

Les paragraphes restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gowan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (168) intitulé: "Acte à l'effet d'encourager la production du sucre de betterave."